

Aix-Les-Milles, le 2 novembre 2023

**Convocation d'une
Assemblée Générale d'Information
samedi 18 novembre 2023**

Cher(e) Adhérent(e),

Conformément à l'article 8 de nos statuts et aux articles 8.3 et 8.4 de notre règlement intérieur, **une Assemblée Générale d'information** de notre Aéro-club est convoquée le :

Samedi 18 novembre 2023 à 14h30 précises

En présentiel au Club en en distanciel par vidéoconférence.

Emargement et Connexion à partir de-14h00.

Ordre du jour :

- Introduction du Président : situation de l'ACAM
- Rapport sur les coûts de maintenance sur les 3 dernières années
- Evolution de la flotte école (DTO)
- Evolution de la flotte des avions de voyage
- Questions / Réponses

**La réunion sera suivie d'un apéritif (gratuit)
pour ceux qui voudraient partager un moment de convivialité**

Rappel de nos statuts : Peuvent participer à l'Assemblée Générale les adhérents à jour de leur cotisation 2023.

Ne sont traités à l'AG que les points inscrits à l'ordre du jour. Les membres peuvent poser des questions par avance sur les sujets cités. Elles peuvent parvenir avant l'AG par courriel à : ag.questions@aeroclub-acam.org ou être posées pendant l'AG.

L'AG est tenue en présentiel dans les locaux du Club ou par visioconférence, ce qui permet une plus large participation.

Nous comptons sur votre participation.



Le Président : Alain SEGUIN

INFORMATIONS SUR LA TENUE DE CETTE AG D'INFORMATION

L'ACAM tient les AG en mode hybride, en présentiel et en distanciel par visioconférence, en conformité avec ses statuts.

En présentiel, tous les membres qui le souhaitent peuvent se rendre dans les locaux de l'ACAM, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ils devront présenter une pièce d'identité et signer le registre à l'entrée.

Préparation de l'assemblée.

Les adhérents éligibles, ceux inscrits en 2023, sont convoqués de manière électronique conformément aux statuts. En accord avec notre règlement intérieur, seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer. Les informations de connexion à distance sont indiquées sur le site web de l'ACAM, accessible après identification. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Une page spécifique (cf. lien ci-dessous) est disponible sur le site web de l'ACAM pour informer de l'AGO, après identification. Elle comporte également le lien de connexion.

Tenue de l'assemblée.

La réunion est ouverte à 14h00.

Pour les personnes à distance, des tests de sons, de vidéo et de chat sont effectués jusqu'à 14h30 pendant que les personnes se connectent. Les micros et vidéos des participants sont fermés pendant la réunion sauf ceux du présentateur. Pour les présents physiquement, un accueil permet de signer les feuilles d'émargement et de recueillir les pouvoirs.

Le décompte des présents est effectué en début d'assemblée. Voici le chronométrage prévisionnel des travaux :

Horaire	Durée	Description
14h00	30'	Ouverture de la vidéoconférence et émargement des présents Tests techniques de connectivité et de fonctionnement. Comptage des participants
14h30 - 14h45	15'	Démarrage de l'AG – Secrétaire (Robert FARGIER) Accueil et décompte final des participants
14h45 - 15h00	15'	Situation et actualités de l'ACAM par le Président (Alain SEGUIN)
15h00 - 15h30	30'	Rapport sur les coûts de maintenance sur les 3 dernières années (Daniel de TAUZIA et Bernard LEVASSEUR)
15h30 - 16h00	30'	Evolution de la flotte école (DTO) par Daniel de TAUZIA Responsable du Groupe de travail sur la flotte avion
16h00 - 16h30	30'	Evolution sur la flotte des avions de voyage par le Président
16h30 - 17h00	30'	Réponses aux questions
		FIN DE L'AG d'information
17h00-...		Apéritif convivial au club

Les participants peuvent poser leurs questions avant la réunion par courriel et pendant l'AG par discussion instantané sur ZOOM. Les questions sont traitées pendant la séance de questions/réponses, qui fournira les réponses aux questions déjà reçues.

⇒ Retrouver ces informations sur le site Web :

<https://www.aeroclub-acam.fr/web/events/assemblee-generale-nov-2023-information/>